



LES SAPEURS-POMPIERS ARROSENT copieusement le "charcoal", d'où l'incendie se serait propagé. On est parvenu à maîtriser les flammes, limitant les dégâts à

\$25,000, environ. Malgré cet imprévu, le restaurant Blue Bird continue son service extérieur.

(Photo Roland Lemire)

Au restaurant Blue Bird

Un incendie cause des dégâts de \$25,000

par **Rénauld MASSICOTTE**

TROIS-RIVIERES — Après un incendie des plus inattendus au restaurant Penn-Mass au Cap-de-la-Madeleine, le 19 novembre, c'était le tour du restaurant Blue Bird de la rue des Forges à Trois-Rivières, à être la proie des flammes, dans la matinée hier.

L'incendie, que l'on aurait signalé vers 10h. 45, semble avoir pris naissance au poêle à charbon de bois en bas; les flammes, tirées par un ventilateur,

sauraient ensuite monté entre les murs de l'établissement, jusqu'au deuxième plancher.

Les dégâts sont assez considérables, malgré l'intervention rapide des pompiers. On estime les pertes à plus de \$25,000 dollars, après une évaluation rapide de la Sûreté municipale qui a fait les constatations d'usage.

Les pompiers ont eu tôt fait de maîtriser les flammes, au bonheur des établissements environnants qui n'ont connu que

les dégâts causés par la fumée. Il était près d'une heure lorsque les sapeurs ont quitté les lieux. Cependant, la Sûreté municipale a usé de prudence, en laissant une surveillance sur les lieux du sinistre.

Le restaurant Blue Bird est la propriété de Mme Attala, de Trois-Rivières, qui était sur les lieux au moment de l'incendie.

C'est le chef Delage, de la Sûreté municipale de Trois-Rivières, qui a dirigé les manœuvres, assisté de l'adjoint Roland Poitras.

Si l'élément dévastateur a fait des siennes, Mme Attala a tenu à souligner que le restaurant Blue Bird continuera de dispenser ses services, pour satisfaire la clientèle de l'extérieur. Hier on a même continué de préparer le dîner destiné au club Richelieu, alors qu'une partie de l'établissement subissait des dégâts.

Le restaurant lui-même sera ouvert le plus tôt possible afin d'offrir un meilleur service à la population.

Dans les secteurs Lambert et Séminaire

L'échevin Goneau réclame l'extension des services d'autobus

TROIS-RIVIERES (F.G.) — A la suggestion du doyen du conseil municipal, l'échevin Fernand Goneau, les autorités municipales ont décidé d'entreprendre des démarches auprès de la Compagnie de Transport St-Maurice, pour qu'elle consente à l'extension de son service d'autobus afin de desservir les résidents des secteurs domiciliaires Lambert et du Séminaire.

En fait, l'assistant-gérant et trésorier de la ville M. Jacques Charette, a écrit à la direction de la Compagnie de Transport St-Maurice, pour lui demander d'inclure dans leur circuit Cap-Notre-Dame et St-Laurent, les rues de Lapart, Louis-Pinard, Boulevard des Recollets vers le Boulevard des Forges. Présentement, le service de transport en commun se rend sur les rues Vézina et De Labadie, dans le secteur Ste-Thérèse, pour aboutir au Boulevard Des Forges.

L'échevin Fernand Goneau a souhaité que le boulevard Chanoine-Moreau soit intégré au circuit d'autobus, mais il semble bien

qu'il faudra attendre que cette artère soit pavée dans toute sa longueur.

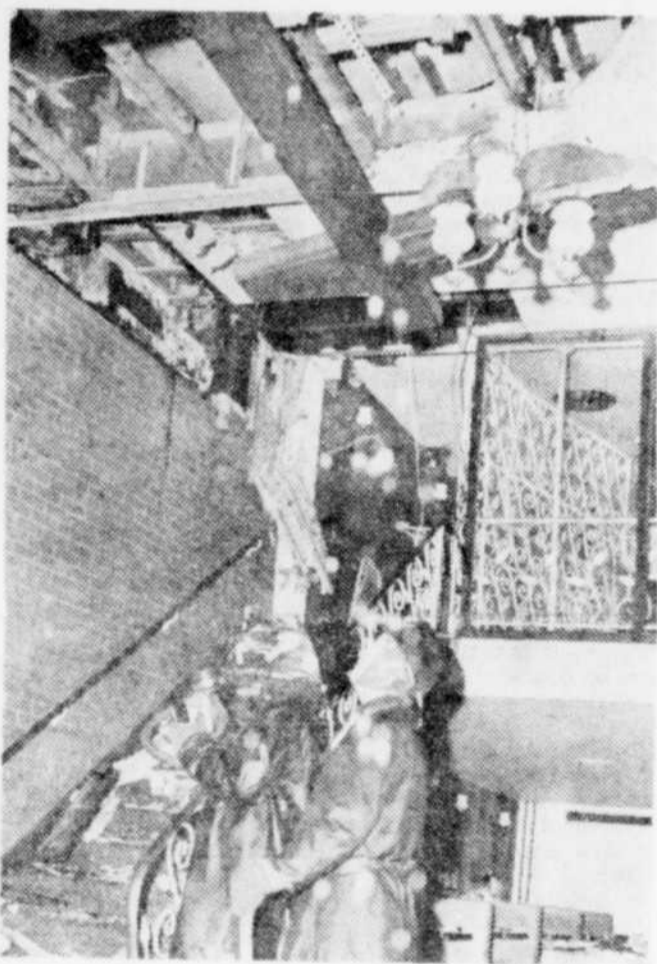
Le secteur Lambert et celui du Séminaire groupent déjà quelques centaines de familles et c'est à la demande des résidents, que l'échevin Goneau a réclame l'extension du circuit d'autobus.

Peut-on aménager un sous-sol en loyer, au Cap?

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Le problème de l'aménagement des sous-sols en loyers au Cap-de-la-Madeleine, a connu un rebondissement en Cour municipale.

M. Réjean Massicotte, du 78 rue St-Laurent au Cap, a plaidé non-coupable à l'accusation portée contre lui. Ce propriétaire s'est présenté devant la Cour pour avoir transformé son sous-sol en logements contrairement au règlement de la ville du Cap-de-la-Madeleine qui défend depuis 1956 ce genre d'aménagement.

Sa cause a été remise au 12 décembre.



(Photo Roland Lemire)

LE PLAFOND DU RESTAURANT BLUE BIRD a été considérablement endommagé, au cours de l'incendie. C'est pourquoi, les sapeurs-pompiers évaluent les dégâts, et examinent attentivement s'il ne reste aucun danger. L'extérieur de l'établissement n'a pas été touché, personne n'a été blessé.

Rencontre avec la commission scolaire

"Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond" (Vallières)

par **Fernand GAGNON**

TROIS-RIVIERES — Nos édiles rencontreront les membres de la Commission scolaire locale lundi prochain dans le but d'aplanir certaines difficultés au sujet des parcelles principalement.

Pour cela, le conseil de ville a décidé de siéger à partir de 14 heures, le 23 novembre, afin de permettre au géomètre municipal Roger Lord de présenter par la suite, un exposé sur les résultats du budget 1968 au cours des dix premiers mois de la présente année.

C'est l'échevin Gaston Vallières.



LE CHEF DE L'OPPOSITION à la législature provinciale, l'hon. Jean Lesage, sera l'invité d'honneur au gala annuel de l'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laviolette. Ce gala aura lieu samedi, à 18 h. 30, au Sapin Bleu au Cap.

res qui a réclame cette rencontre avec les autorités scolaires en présence des hauts-fonctionnaires des deux organismes et des représentants du Service des Loisirs et des Associations de Loisirs des secteurs St-Pie-X et Jacques Buteux entre autres.

Un conflit?

De l'avis de l'échevin Vallières, il existe présentement un malaise — et peut-être même une méfiance — entre la Commission scolaire et le conseil municipal. M. Vallières a fait allusion à des contrats non signés et à des échanges de terrain non complétés. "Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond", a-t-il déclaré, "et tout l'édifice de la situation retombe sur le conseil. Il faudra étudier point par point tous les aspects de ce conflit".

M. Vallières a parlé de rancœurs et de critiques destructives dont les membres du conseil sont l'objet. "J'aime bien la critique lorsqu'elle est constructive, ajouta-t-il, mais la critique destructive, je ne l'admets pas. Je dis qu'elle est "persona non grata". M. Vallières a expliqué que c'était une expression latine qui voulait dire: non bienvenue, pas admise.

M. Vallières: Je n'ai pas fait de cours de droit, mais je me comprends.

L'échevin Benoit Giguère: Moi aussi je vous comprends, mon collègue, j'ai déjà visité l'école.

M. Vallières: On verse des sommes considérables pour les loisirs; ce genre de critique, on ne la mérite pas.

MONT-CARMEL (J.E.) —

Le poste de Télévision St-Maurice Inc. (CKTM-TV) a commencé la réalisation d'un projet de \$350,000, soit la reconstruction de sa tour et de son antenne de télévision de 1,085 pieds, qui s'était effondrée le 12 décembre 1967 au cours d'une période prolongée de vent et de verglas.

Le président de CKTM-TV, M. Henri Audet, et M. Robert Bonneau, gérant du poste, ont donné des détails sur cette construction lors d'une conférence de nouvelles qui a eu lieu hier après-midi à l'hôtel Mont-Carmel.

M. Audet a mentionné que les travaux d'arpentage, de défrichage, et de construction des bases sont déjà terminés. On prévoit que les travaux de structure métallique, c'est-à-dire la partie qui sera visible débiteront en décembre pour se terminer à la fin du mois de janvier.

CKTM-TV diffusera alors à

le nouveau sommet de la plus haute structure au Québec, et la deuxième en importance au Canada, soit après l'antenne de télévision de Hamilton, qui aura seulement 60 pieds de plus. M. Audet a mentionné que la nouvelle antenne "assurera une meilleure réception locale et une grande amélioration de la réception dans les localités difficiles à atteindre à cause d'obstacles géographiques ou à cause de la distance".

On sait que depuis que l'antenne de 1,085 pieds s'est effondrée, le poste de télévision régional opérait avec sa tour originale de 320, mais toujours à la puissance maximum de 325,000 watts permise pour un poste canadien.

M. Audet a ajouté que "CKTM-TV, avec la reconstruction de sa tour de 1,085 pieds, se replace parmi les quelques postes de télévision majeurs au

pays opérant à la puissance maximum permise de 325,000 watts du haut d'une tour de plus de 1,000 pieds, les plus hautes structures au pays".

Le président de Télévision St-Maurice a révélé que "le projet en cours prévoit l'installation future de services additionnels comme la télévision éducative en UHF, la modulation de fréquence, les liaisons micro-ondes à grande distance, le radio-téléphone et d'autres services auxiliaires".

Le projet qui a été dévoilé hier après-midi résulte d'une année d'étude par les plus grands bureaux d'ingénieurs-conseils, en collaboration avec les services techniques de CKTM-TV.

On a utilisé des ordinateurs électroniques pour faire ces études, ce qui a permis d'améliorer sensiblement le système de radiation fondamentale et de prévoir l'installation future de services additionnels, comme nous l'avons déjà mentionné.

Ces études ont également permis de vérifier l'excellence du choix de Mont-Carmel comme site de transmission "et nous avons pensé qu'il serait possible et naturel que des services additionnels pourraient être requis à l'avenir désireux profiter des installations exceptionnelles de CKTM-TV".

Après avoir souligné que le projet et sa conception ont été entièrement réalisés au Canada, M. Audet a donné les raisons qui ont motivé la reconstruction de la tour de 1,085 pieds: cette décision "montre bien la confiance que le conseil d'administration et toute l'équipe de CKTM-TV a dans l'avenir culturel et économique de la

région. C'est une preuve tangible de l'intention bien arrêtée de CKTM-TV de continuer à servir de mieux en mieux de fervents culturels et économiques qui favorisent le développement de notre région".

Technique

M. Robert Bonneau, ingénieur et directeur du poste, a donné des explications sur le côté technique de cette construction. La tour s'élève à 1070 pieds au-dessus du sol. Elle pourra supporter une charge de 1-1/2 pouce de glace, y compris les câbles et pourra faire face à des vents de 70 milles à l'heure, ce qui est bien au-dessus de la moyenne. Une plate-forme de quatre pieds de largeur sera aménagée à une hauteur de 300 pieds pour des petites antennes de câbles, deux micro-ondes de 18 pieds de diamètre, etc.

L'antenne elle-même a une longueur de 75 pieds, dont 10 pieds à l'intérieur de la tour et son diamètre est de 18 pouces. Elle a un poids de quatre tonnes et pourra supporter avec succès 1-1/2 pouce de glace.

Quant aux câbles qui retiendront la tour, ils auront une charge maximum de 70 tonnes, un diamètre maximum de 1 pouce et 5-16 et un minimum de 1 pouce et 1-16, une longueur maximum de 1,230 pieds et une longueur totale de 19,100 pieds, ou 3 1/2 milles.

Pour la base et les ancrages, il a fallu 101,4 verges cubes de béton armé. La base supportera un poids de 1,200,000 livres.

La direction de CKTM-TV prévoit être en mode sur sa nouvelle antenne à la fin du mois de janvier 1969.

Une suggestion de l'échevin Pidgeon

Le conseil accorde un délai de six mois pour le projet du "nouveau" Château de Blois

TROIS-RIVIERES (F.G.) — Le conseil a décidé d'exiger que le projet de construction d'un grand hôtel sur l'emplacement de l'ancien Château de Blois se concrétise dans un délai de six mois. Cette exigence, qui a été suggérée par l'échevin Léo Pidgeon, lors de la dernière assemblée du conseil municipal, prendra la forme d'une clause du contrat de vente d'une parcelle de terrain de la rue Hart, en bordure de l'emplacement du futur hôtel, à MM. Pierre-M. Beauvais et Camille Lusignan, architectes de Ville Mont-Royal, et Gérard Gignac, entrepreneur de Montréal, pour le prix de \$1,000,000.

Il ne faut pas confondre cette parcelle de terrain, qui sert présentement au stationnement, avec le terrain même où sera érigé le prestigieux hôtel de la chaîne Sheraton. Ce terrain d'une superficie de 32,000 pieds a été acquis par MM. Beauvais, Lusignan et Gignac de la Société de Gestion Landés pour le prix de \$130,000.00.

Une demande de l'échevin Colbert

L'échevin Fernand Colbert a réclame toutefois un rapport de l'arpenteur municipal au sujet de la superficie exacte de cette parcelle de terrain que la ville veut vendre pour \$1,000,000 et autres considérations. Il a rappelé que, devant les membres du conseil, on avait parlé d'une superficie de 400 pieds, alors que Le Nouvelliste fait mention d'une superficie de 3,000 pieds.

L'échevin Gaston Vallières a appuyé les suggestions et demandes de ses collègues Pidgeon et Colbert, en disant avec une poise de malice: "Ils ont raison, c'est une précaution à prendre, au cas où le conseil ne verrait pas le contrat".

MM. Beauvais, Lusignan et Gignac ont déjà exposé les grandes lignes de leur projet de



M. HENRI AUDET, PRÉSIDENT DE CKTM-TV, à gauche, et M. Roger Bonneau, gérant du même poste, indiquent par comparaison, quelle sera la hauteur de la nouvelle antenne de 1,085 pieds de ce

(Photo Roland Lemire) poste. Dans le bloc de droite, on a reproduit la hauteur de l'antenne de Radio-Canada, et dans celui de gauche, on voit la hauteur de la nouvelle antenne de CKTM-TV.

C'EST UN SECRET DE POLICHINELLE!

Par **Gerard Dufresne**



Au cours d'une courte visite à l'école Polyvalente Jean-Nicolet, à Nicolet, nous avons été surpris d'apprendre que cette maison d'enseignement, qui compte 2,117 étudiants, n'a pas une infirmière en service permanent. En cas d'accident, on doit faire appel à une personne du monde enseignant. De plus, en regardant dans l'armoire, nous n'avons vu qu'une bouteille et demie de peroxyde, des aspirines, trois ou quatre boîtes de sparadrap, etc. Nous croyons qu'une telle maison d'enseignement devrait avoir son infirmière et, de plus, les médicaments nécessaires en cas d'urgence.

Dans sa conférence devant les membres de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, M. l'abbé Gilles Boulet, recteur du Centre des Études Universitaires de Trois-Rivières, avait mentionné que les membres des cadres du CEU et les professeurs participaient également à la vie communautaire de la cité dans toutes les sphères de l'activité locale. À preuve, M. Jacques Gagnon, professeur de géographie de la faculté des Lettres du CEU, qui vient d'être nommé directeur du Conseil économique régional de la Mauricie, à titre de représentant de la Jeune Chambre de Trois-Rivières.

Messieurs de la Voirie, auriez-vous l'obligeance d'ajouter à votre parcours, pour fins de déneigement, le Boulevard Chanoine-Moreau et la rue de la Bruyère. Les résidents de ces rues ne vous ont pas encore aperçus et s'ennuient de vous. Quant à vous, Messieurs les opérateurs des Terratracs (petites charrettes sur chenilles) qui déballez nos trottoirs, nous sommes convaincus que vous travaillez mais, de grâce, n'arrachez pas nos arbustes et n'écorcez pas nos arbres. Vous pouvez laisser à peu près un pied de neige autour des arbres. D'abord, vous aurez moins de chance de les endommager et puis ça nous fera plus de sirop d'érable au printemps!



(Photo R.G.)

LA SÉRIE "PROFESSEUR MAIGRE-ÉCHINE" du théâtre pour enfants, du Centre culturel de Drummondville, a repris ses activités en présentant un spectacle au Centre. Sur la photo, Hurlbise, l'élève turbu-

lent, qu'incarne Pierre Frigon, fait une grimace au professeur Maigre-Échine, dont le rôle est tenu par Mme Nicole L. Lemaire.

L'orchestre de Lee Gagnon donnera une soirée de jazz au Centre

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Samedi soir, l'orchestre de Lee Gagnon donnera une soirée de jazz au Centre culturel de Drummondville.

Ce sera plus qu'une soirée de jazz, ce sera un concert doublé d'une conférence sur le jazz, donnée par Lee Gagnon lui-même. Dans la première partie de son spectacle, il s'occupera de la musique comme moyen d'expression et comme forme d'art. En plus de tracer les origines du jazz, il donnera aussi les raisons de la naissance du jazz et expliquera la fusion des différentes cultures et le contexte. Poursuivant, Lee Gagnon fé-

ra connaître les sources rythmiques et harmoniques de cette musique.

Enfin, le maestro expliquera les influences du jazz sur les arts en général, soit la peinture, la poésie, la littérature ou autre, sur la musique contemporaine et forcément sur les compositeurs contemporains et donnera les remarques obligatoires faites par des compositeurs contemporains sur l'efficacité de la spontanéité des musiciens de jazz dans la création de l'oeuvre. Enfin, il expliquera les influences que subissent les instrumentistes à l'Orchestre symphon-

ique, par exemple l'apparition des cuivres américains.

En conclusion, Lee Gagnon donnera des exemples brefs de toutes les époques de Jazz par ordre chronologique: Dixieland, Boogie Woogie, Swing, Big Band, Bebop, Cool Jazz et les explications des influences subies par les rythmes espagnols, sud-américains, africains, indiens, brésiliens, etc... Cette excellente préparation disposera quiconque à une excellente soirée de jazz, que donnera Lee Gagnon et son fameux orchestre, samedi soir prochain à 8h30 au Centre culturel de Drummondville.

L'offre étant de \$3,000 plus élevée

La Régionale accorde un contrat au plus haut soumissionnaire

par Robert GAUDREAU

DRUMMONDVILLE — La commission scolaire régionale St-François a mis de côté une firme locale pour accorder, à \$3,000 plus cher, un contrat à une firme de Trois-Rivières.

En effet, alors que la Régionale était appelée à prendre une décision sur l'adjudication des soumissions pour un système de paye des professeurs, par ordinateur, les commissaires ont préféré accorder le contrat à la firme Du-Bel-Bo de Trois-Rivières, qui était le plus haut soumissionnaire, tandis que la Drummond Business Forms de Drummondville, avait soumissionné le prix le plus bas.

La somme soumise par la DBF était de \$6,652 alors que Du-Bel-Bo proposait \$9,417.50 pour faire le même travail, ce qui donne une somme de près de \$3,000 de plus. La proposition a été faite par le commissaire Marcel Breault et secondée par Mme Aline Paul'Hus, après que le commissaire Bernard Messier eut déclaré que la Régionale ne voulait pas servir de "cobaye" et que les autres commissaires eurent déclaré que la DBF en aurait été à sa première expérience dans le domaine scolaire. La proposition a été adoptée à l'unanimité après que M. Gérard Bergeron s'eût objecté mais n'eût pas enregistré sa dissidence. On sait par ailleurs

que cette firme drummondvilloise possède les machines électroniques IBM des plus modernes et, quoique novice dans le domaine scolaire, elle a eu d'autres expériences de programmation dans le domaine industriel.

M. Côte Jacob, secrétaire-trésorier de la Régionale, a tout de même fait remarquer à l'assemblée que l'équipement de la DBF suffirait amplement aux besoins de la Régionale et que cette firme avait fait parvenir une lettre garantissant la qualité de son travail. De plus, la Drummond Business Forms a déclaré que ses estimés étaient bons pour 1,200 payes tandis que son com-

pétiteur de Trois-Rivières ne pouvait pas garantir plus de 1,000 payes.

Il est en outre curieux que les soumissions aient été ouvertes, non en assemblée publique mais au comité du budget le 11 novembre dernier et que ce dernier comité, après avoir étudié la chose, aurait suggéré aux commissaires l'adjudication de la soumission à la Drummond Business Forms. Ce serait également la première fois que les commissaires passent outre à une recommandation d'un comité et sans avoir étudié à fond le sujet, adjuge un contrat au plus haut soumissionnaire.

Par ailleurs, une autre firme drummondvilloise

aurait soumissionné pour un prix plus bas que celui de la Du-Bel-Bo, soit le bureau de comptable René de Cotret, Ostiguy et Associés, qui aurait proposé la somme de \$7,200 soit encore là, près de \$2,000 de moins que la firme trifluvienne. La commission scolaire des Vieilles-Forges aurait par ailleurs effectué une cotation sur cette demande.

En outre, M. Jacob, dans un entretien téléphonique, faisait remarquer que cette somme contribuerait probablement à augmenter les dépenses inadmissibles du bureau de l'administration générale et par ricochet à l'augmentation des taxes scolaires.

Coopération de l'usine locale

Grand prix de sécurité accordé à Chemcell

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Chemcell Limitée, l'une des plus importantes sociétés de produits chimiques du Canada, a remporté un des prix de sécurité les plus convoités en Amérique du Nord, le Lamont du Pont Safety Award. Le département de l'Acétate de cellulose, usine de Drummondville, a été l'une des opérations chimiques qui fut responsable de l'obtention de ce trophée.

Ce prix est remis annuellement à la compagnie qui a réussi la plus forte réduction dans le nombre des accidents au cours des deux dernières années par rapport aux trois années précédentes. Chemcell Limitée, en raison de son importance, entre dans la plus grande des deux

catégories pour lesquelles le prix est attribué, soit parmi les sociétés ayant 2,000,000 ou plus d'heures-homme de travail par année.

En 1966 et en 1967, les ouvriers de la Chemcell ont accumulé 4,164,198 heures-homme de travail, alors que dix employés seulement d'entre-eux ont été blessés. Il s'agit d'une réduction de 65.75 pour cent sur les relevés des trois années précédentes, le meilleur dossier des compagnies faisant rapport à l'Association canadienne des manufacturiers. Le concours prend en considération la fréquence ainsi que la gravité des accidents.

Les importants complexes de la Chemcell à Edmonton et Drummondville, où la majorité de ces heures sans accident ont été enregistrées, fabriquent un vaste assortiment de produits chimiques organiques et inorganiques, ainsi que des flocons d'acétate de cellulose, des fibres courtes et de la filasse pour les fibres de cigarettes.

Chemcell possède aussi des usines de produits chimiques à Two Hills, Alberta, Cornwall, Ontario et Drummondville, Québec. La compagnie fabrique également des tapis et des tissus dans d'autres endroits du Québec.



(Photo J.P.C.)

Dirigeants du club Les pieds Légers Inc.

M. NORMAND PRINCE, a été réélu, lundi soir, à la présidence du club "Les Pieds Légers Inc.", une corporation sans buts lucratifs, pour la troisième année consécutive, après une lutte chaudement disputée parmi les 166 des 188 actionnaires

présents. Dans l'ordre, le secrétaire Henry Bell, le trésorier (à droite) René Biron et le secrétaire d'élection Roland Roy, félicitant chaleureusement le président réélu à la suite de son mandat de confiance qui venait de lui être donné.

présents. Dans l'ordre, le secrétaire Henry Bell, le trésorier (à droite) René Biron et le secrétaire d'élection Roland Roy, félicitant chaleureusement le président réélu à la suite de son mandat de confiance qui venait de lui être donné.

Drummondville continue...

Le club automobile "Les Kass" organise une course au trésor dimanche prochain. Le départ se fera du local du club, au sous-sol de l'hôtel Normandie, à une heure trente. Les objets nécessaires sont du papier, crayons et un gallon à mesurer. La remise des trophées s'effectuera au local en soirée.

Le club Optimiste de cette ville présente "Les Alchimistes" association d'artistes-peintres canadiens, qui exposent leurs oeuvres présentement à la mezzanine de la Caisse populaire St-Frédéric, au nombre de 66 tableaux et ce, jusqu'au 30 novembre inclusivement.

Le vernissage de ces tableaux avait lieu au début de la semaine, sous la présidence d'honneur du maire Philippe Bernier, et la présidence active de M. Réjean Bergeron, président du club Optimiste, qui patronne cette exposition de nos artistes canadiens.

Le conférencier au souper de la Chambre de Commerce du comté, qui sera servi au Manoir Drummond le 28 novembre prochain, sous la présidence de M. Charles Adam, sera le ministre fédéral du Commerce et de l'Industrie, l'hon. Jean-Luc Pépin, député du comté.

Le conférencier sera présenté par le président du comité d'urbanisme, M. Robert Malouin, et remercié par M. Roland Johnson, ex-président de l'Association des manufacturiers canadiens de cette ville.

Le souper mensuel des Chevaliers de Colomb, du conseil local 2174, avait lieu mercredi soir à l'hôtel "L'Escale" de l'Avenir, sous la présidence de M. Jean-Paul Pépin, qui représentait le grand Chevalier Rober Laplante, retenu dans sa famille pour affaires personnelles.

Environ 70 personnes assistaient à ce souper, au cours duquel elles ont appris les dates des principaux événements du mois de décembre. En effet, M. Pépin a fait part que le prochain souper mensuel aurait lieu au restaurant Central à St-Germain le 11 décembre, la rafle de dîners le 14 et la fête des enfants, l'événement de l'année, le 21. Il a invité tous les frères Chevaliers à participer en grand nombre à ces activités.

L'ex-ministre de la Justice, Me Claude Wagner, sera l'orateur principal lors de l'assemblée qui aura lieu dimanche après-midi à 14 heures à la salle du collège de St-Hugues, comté de Bagot, en faveur du candidat libéral aux élections du 4 décembre prochain, M. Henri Boisvert.

27 personnes qui prenaient place dans des véhicules automobiles, durant le mois d'octobre, ont subi des blessures diverses, cependant que quatre piétons étaient victimes des mêmes avaries. Ce qui frappe surtout l'imagination, c'est qu'il s'agit de quatre bambins dont l'âge varie de 4 à 7 ans, ce qui indique un manque de prudence de la part des conducteurs.

Les 92 accidents enregistrés au poste de police ont causé pour environ \$44,368 de dommages. Par ailleurs, la Sûreté municipale a enquêté sur 39 plaintes diverses pour des vols, qui ont rapporté à leurs auteurs, la somme de \$95,327, mais dont les agents ont récupéré \$81,506. Les dommages à la propriété se sont élevés à \$652, mais un montant de \$421, a été remboursé aux plaignants. Sur un montant de \$784.19 de faux chèques ou chèques sans provision, les limiers ont remboursé \$600, aux plaignants.

On voudra bien excuser le retard à publier le rapport des activités de police pour le mois d'octobre, puisque ce rapport ne nous est parvenu qu'hier après-midi. Sans doute à cause du surcroît d'ouvrage des préposés à sa préparation.

Plusieurs vols de chalets éclaircis

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Une descente chez M. Arthur Côté, de Victoriaville, a permis aux agents de la Sûreté du Québec de cette ville, de récupérer plusieurs objets volés dans les chalets de la région au cours des derniers mois. Ce dernier a comparu en cours des Sessions de la paix à Victoriaville, et comparaitra de nouveau en cour de Drummondville sous cinq chefs d'accusation.

Au nombre des objets récupérés, on trouve un immense hibou "empaillé", un poêle à gas, des lampes, trois sacs de couchage, trois avions, une tente française, un canot et autres objets divers. Les agents locaux recherchent présentement le propriétaire de ces objets volés dans un chalet de St-Lucien.

On se souviendra que chaque année, après la fermeture des chalets, ces résidences ne sont pas habitées pour la saison froide et les voleurs en profitent pour s'emparer du plus de butin possible, assurés qu'ils sont de ne pas être dérangés par les voisins, sauf en des très rares exception. Les agents de la Sûreté surveillent régulièrement ces endroits afin d'assurer la propriété et les biens alors que les propriétaires retournent vivre dans leur localité.

A Drummondville

Réunion des quatre clubs Optimistes de la région

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les quatre clubs Optimistes de la zone des Cantons de l'Est se réuniront demain, au motel Albatros, à compter de 10 heures, et d'importantes délibérations seront tenues durant toute la journée.

Les clubs qui prendront part à cette réunion de zone, sont ceux d'Asbestos, Lennoxville, Sherbrooke et Drummondville. Les invités seront le "past governor", le gouverneur, le gouverneur-élu et les officiers du district.

Un programme fort élaboré a été préparé pour la circonstance par le lieutenant-gouverneur Claude Boucher, et il sera question de plusieurs items concernant les activités des clubs Optimistes. A midi, un dîner sera servi, au cours duquel le Dr Claude Sergerie, Gouverneur, sera le conférencier. Il sera présenté par M. Benoit Parent et remercié par M. Jean-Louis Groulx, gouverneur-élu.

Au cours de l'après-midi, il y aura visite de la discothèque et du café Optimiste des jeunes drummondvillois, avec les responsables du mouvement, André Lamy et Gilles Goulet à 15h. 30, suivie d'une réception à l'hôtel de ville pour la signature du livre d'or et une conférence de nouvelles par le gouverneur Claude Sergerie à 17 heures au Motel Albatros.

Le souper régulier, qui suivra au même endroit, sera sous la présidence de Réjean Bergeron, et le conférencier sera M. Benoit Parent, ex-gouverneur de distinction. Il sera présenté par le gouverneur-élu Jean-Louis Giroux et remercié par le gouverneur actuel, le Dr Claude Sergerie.

Les délégués d'Asbestos, de Lennoxville et Sherbrooke pourront profiter pour faire un inter-club.

La Chambre réalise qu'il est très difficile actuellement d'obtenir des investissements américains en raison de l'instabilité politique et sociale qui caractérise la vie de notre province. De

L'hon. Cardinal conférencier à la Jeune Chambre de Commerce

DRUMMONDVILLE (R.G.) — La Jeune Chambre de Drummondville sera très occupée en fin de semaine prochaine par plusieurs activités importantes.

Ce sera tout d'abord le point final de la campagne de recrutement. A cette occasion, on pourra entendre une émission de radio d'une heure, diffusée de la Caisse populaire St-Frédéric, où on pourra entendre des témoignages des gouverneurs de la Jeune Chambre et d'hommes politiques bien en vue dans le mouvement, comme MM. Jean-Luc Pépin, Bernard Pi-

card, Jean-Guy Cardinal, Marc-André Joyal et quelques autres. A cette occasion, on expliquera le fonctionnement de chacun des quelque 25 comités de la Jeune Chambre.

Par contre, samedi soir le 23 novembre, tout le monde pourra s'amuser ferme alors que la Jeune Chambre tiendra son bal annuel. Cette année, ce sera un bal des québécois où tout le monde devra avoir la tenue traditionnelle de circonstance, soit la plus délabrée possible. La soirée aura lieu à la salle de restaurant Bois Joly du Centre St-

Plus, les investissements américains en Europe ont augmenté sensiblement durant les dernières années. Voici ce que déclare Jean-Jacques Servan-Schreiber, dans son célèbre volume "Le défi américain": "La troisième puissance industrielle mondiale, après les Etats-Unis et l'URSS, pourrait bien être dans quinze ans, non l'Europe, mais l'industrie américaine en Europe. Aujourd'hui déjà, l'organisation du marché commun est essentiellement américaine".

Conséquemment, la Chambre croit que nos voisins du sud représentent encore le plus grand levier économique du monde libre. On peut même dire que la brochure industrielle s'adresse tout particulièrement aux firmes américaines. Si le Japon s'intéresse un jour à l'économie du Québec, il est fort possible que notre brochure industrielle soit traduite en japonais.

Il ne faut pas confondre brochure industrielle et dépliant touristique. Ce dernier a été publié en français et en anglais, afin de présenter le vrai visage de la population drummondvilloise et du milieu québécois. La brochure industrielle résume les

Explications de la Chambre sur la brochure unilingue anglaise

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Dans la dernière livraison de l'organe de la Chambre de Commerce du comté, "Commerce Drummond", on explique pourquoi la publication d'une brochure unilingue anglaise a fait l'objet de discussion dès sa publication par l'exécutif de la Jeune Chambre. Dans la livraison de novembre, on peut y lire ce qui suit:

Dans un récent communiqué de presse, la Chambre de Commerce du comté de Drummond apporte des explications supplémentaires au sujet de la publication en anglais de sa brochure industrielle. Une analyse des industries établies à Drummondville révèle que ce sont celles à capitaux américains qui emploient le plus grand nombre de travailleurs et qui paient les "meilleurs salaires. Ce sont celles qui offrent en plus la plus grande sécurité d'emploi, grâce à leur talent d'organisation et à leur programme de recherches.

La Chambre réalise qu'il est très difficile actuellement d'obtenir des investissements américains en raison de l'instabilité politique et sociale qui caractérise la vie de notre province. De

caractéristiques économiques de notre cité à des exécutifs de grandes corporations qui ne disposent certainement pas de facilités de traduction et qui doivent être en mesure de préparer des analyses comparatives le plus rapidement possible.

La Chambre réalise que nous devons présenter un visage français dans nos relations culturelles; d'ailleurs, nous ne manquons pas d'ambassadeurs en ce domaine. Il est malheureux de ne pas disposer avant de commissaires industriels. L'absence de notions économi-

ques chez le peuple québécois est une vérité de longue date.

Cependant, étaler publiquement cette ignorance par des critiques destructives, peut réduire sensiblement l'enthousiasme des hommes d'affaires qui se dévouent pour notre développement économique. Nous voulons que notre région soit le site de l'aéroport international et bien sûr de notre isolement et devenus plus cosmopolites afin de bien accueillir les nombreux étrangers qui nous visiteront.

Election prochaine au club Aramis

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Le club Aramis de Drummondville, conseil No 1, procédera à l'élection de son nouvel exécutif pour l'année 68-69, dimanche prochain le 24 novembre. L'élection se déroulera au local du club et les bureaux de vote seront ouverts à compter de midi jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Ce scrutin servira à élire un total de cinq directeurs qui compléteront le conseil d'administration pour l'année qui s'en vient. Les candidats mis en nomination sont, par ordre alphabétique, MM. Michel Allard, Raymond Bussières, Maurice Jutras, Jean-Guy Melançon, René Morissette, Jean-Noël Parent, André Pouliot et Maurice Vigneault.

Les résultats du scrutin seront connus environ deux heures après la fermeture des bureaux de vote.

On sait par ailleurs, qu'à la suite d'une pige au sort, effectuée le 3 novembre d'ici, cinq directeurs ont été choisis pour un renouvellement de mandat. Ce sont MM. Gaston Pilonard, Claude René, Hector Gar-

reau, Bob Allard et Jean-Claude Pelchat. Ces dix directeurs s'étaient réunis en conseil et deux vice-présidents, au cours des jours qui suivront le vote. Quant à MM. Claude Bouchemin, Jean-Guy Germe et Alain Dionne, ils demeurent respectivement trésorier, secrétaire et publiciste.

Invité spécial à Domrémy

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Conférence par un invité spécial, préparation du programme des activités pour la période des Fêtes, le tout suivi d'un buffet, sont à l'ordre du jour pour le dimanche, 24 novembre au Centre d'accueil Domrémy de Princeville. La manifestation débutera à 8 h. du soir aux locaux, rue St-Jean-Baptiste-Sud.

M. Eugène St-Pierre, président du centre d'accueil Domrémy de Princeville et ses collaborateurs de la direction invitent les intéressés et leurs amis à prendre part à cette soirée.

Les agents Béliveau et Faille réussissent un beau coup de filet

Trois présumés voleurs interceptés par deux policiers

VICTORIANVILLE (R.L.) — Grâce au flair des policiers Michel Béliveau et André Faille, de la Sûreté municipale de Victoriaville, trois jeunes montréalais sont présentement détenus dans les cellules du bureau de police pour interrogatoire. Grâce également à ces deux policiers, un vol a probablement été évité.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 2h20, les agents Béliveau et Faille interceptèrent une automobile bleue, Chevrolet 1957, qui leur semblait suspecte. S'approchant du véhicule pour parler à ses occupants, les policiers aperçurent une cagoule en laine bleue, la première était en nylon noir, de même qu'un revolver de calibre 38.

Après vérifications, les policiers constatèrent que le revolver avait été volé à la résidence d'un policier de Montréal, le 12 octobre dernier. Le revolver était chargé. Il contenait six balles. Les trois jeunes mon-

trealais ont donc été placés en cellule et le détective Jean-Marie Scott, de la Sûreté municipale de Victoriaville, continue à faire enquête dans cette affaire.

Franc... Parler

Les Tigres de Victoriaville aligneront probablement, pour la partie de dimanche soir à Granby, un joueur de Theford-Mines qui évolue présentement dans une ligue amateur de Theford-Mines. Il s'agirait du joueur Gingras, connu des amateurs de hockey pour avoir évolué pour l'équipe Junior de Theford-Mines, lorsque Victoriaville avait un club dans le Junior A. Gingras pratiquerait avec les Tigres demain et signerait avec le club avant la partie de dimanche soir.

Hier soir avait lieu l'inauguration officielle des nouveaux laboratoires du Collège de Victoriaville. Plusieurs personnalités assistaient à la manifestation.

Les membres de la Société d'horticulture de Victoriaville se rendront dimanche en autobus au Jardin botanique de Montréal, visiter une exposition spéciale de fleurs. Les personnes intéressées à faire ce voyage éducatif peuvent communiquer avec M. Alfred Pelletier, le nouveau président de la Société. Par ailleurs lors de la prochaine assemblée de la Société, le 4 décembre à l'école secondaire J.-P. H. Massicotte, il y aura démonstration de décorations de Noël.

Un groupe de personnes qui ont suivi des cours de soins à domicile de la brigade ambulancière St-Jean se sont vues remettre un diplôme, mercredi soir à la salle des Syndicats.

M. Marcel Pépin, président de la CSN, a sculgué, mercredi soir à Victoriaville, qu'il était au courant des conditions de travail des employés de la Régie des Alcools, puisqu'en 1944, il avait travaillé à la RAQ.

Les Elans de Victoriaville organisent pour leurs membres et les amis de ceux-ci, un grand "barn dance", demain soir, à compter de 20h30, à leur club de la rue Côté. Il y aura orchestre Western et décoration style ranch. On réserve également une attraction spéciale. Par ailleurs, en janvier prochain, croyez-le ou non, les Elans organiseront une grande épouquette de bié-d'Inde. Pour la circonstance, les Elans se procureront du Bié-d'Inde de la Californie, bié-d'Inde qu'on dit excellent.

M. Charles Lemay, président de Lemay Automobiles, a invité une foule nombreuse à une réception tenue au 324 Laurier, ce soir, à l'occasion de l'ouverture et de la bénédiction de son nouvel établissement.

M. Charles Lemay, président de Lemay Automobiles, a invité une foule nombreuse à une réception tenue au 324 Laurier, ce soir à l'occasion de l'ouverture et de la bénédiction de son nouvel établissement.

Les professeurs de l'école de Métiers de Victoriaville doivent donner une conférence de presse aujourd'hui, en marge de leur position quant à l'intégration à la régionale des Bois-Francs.

Par ailleurs, le club Optimiste rencontrera également les membres de l'Information, concernant l'annonce d'une campagne surprise.

A la dernière réunion du conseil de ville, on a adopté une résolution autorisant le maire et le greffier à signer au nom de la ville de Victoriaville le plan d'urgence de la Protection civile, préparé par M. Leo Loisel, coordonnateur du groupe 511.

La salle de l'Académie de danse provinciale vient d'être achetée par M. Adrien Lessard, un homme d'affaires de Victoriaville. On sait que le principal intéressé était, ces dernières années, M. Guy Labelle, qui est maintenant à la Marina de Sorel.



(Photo LeRo)

Visite du président général de la CSN

M. MARCEL PÉPIN, président général de la Confédération des syndicats nationaux, était de passage à Victoriaville, mercredi soir, et il a profité de l'occasion pour adresser la parole aux membres du Conseil central de Victoriaville, à l'audi-

torium du Collège de Victoriaville. Sur la photo, de gauche à droite, M. Marcel Pépin, son honneur le maire P. A. Poirier de Victoriaville, et M. Jean-Marc Bergeron, directeur régional de la CSN pour la Mauricie. (Voir nouvelle à la page 9).

L'ex-maire de Princeville ne blâme pas les journalistes

M. Maurice Talbot analyse les diverses causes de sa défaite

VICTORIANVILLE (R.L.) — "Si un homme qui fait de la politique n'est pas capable de prendre une défaite, ce n'est pas un homme", de faire remarquer M. J. Maurice Talbot de Princeville, alors qu'il rencontrait les membres du club de presse Louis-Francoeur, hier matin.

M. Talbot, qui est actif dans la vie politique depuis 22 ans, et était maire de la ville de Princeville depuis bientôt six ans, a analysé en compagnie des scribes, les raisons principales

ayant causé sa défaite au dernier scrutin municipal de Princeville.

L'ex-maire de Princeville souligna à prime abord qu'il était convaincu de sa défaite avant le dépouillement du scrutin, à cause de la forte affluence des votants. "Les gens ne se déplacent pas pour vous dire merci, mais plutôt pour vous dire 'Va chez le diable'", de commenter M. Talbot, en ajoutant qu'un "maire sans défaut, on n'en élèverait pas de sitôt, tout comme il n'y aurait jamais de journalistes sans défaut..."

Sens unique

Un peu comme le nouveau système de circulation dans le centre-ville de Victoriaville, M. Talbot a mentionné que ses adversaires avaient fait du porte en porte, une campagne à sens unique, c'est-à-dire que toutes les industries qui n'avaient pas été créées à Princeville étaient la faute du maire mais qu'on se gardait bien de parler des réalisations.

Parlant de Crino, le maire Talbot a mentionné que même si cette industrie ne s'était pas implantée à Princeville, elle avait "payé une belle dinde" à Princeville et qu'une valeur immense restait à la ville.

M. M. Baril

M. Talbot continua à parler de sa défaite en disant que les principaux responsables étaient les messieurs Baril, que la campagne était très bien orchestrée depuis trois mois et que n'importe quel homme qui se serait présenté contre son équipe aurait été élu.

Parlant de M. Sarto Baril, M. Talbot mentionna qu'il y a quelques années, alors que ses relations étaient très bonnes avec la famille Baril, à la préparation d'un grand rôle d'évaluation, les évaluateurs constatèrent que le terrain d'aluminium Boats n'était pas sur le rôle d'évaluation

et avait toujours été oublié. Le terrain fut donc inscrit sur le rôle, mais M. Sarto Baril vint trouver le maire Talbot pour lui demander de l'enlever du rôle. Le maire refusa, disant que le serment qu'il avait prêté l'empêchait de toucher à cela. M. Baril revint à la charge en rencontrant tout le conseil qui refusa également.

L'ex-maire Talbot fit remarquer que la famille Baril était habituée à avoir des lois pour elle. "Ce fut une lutte Baril-Talbot" d'expliquer M. Maurice Talbot.

La nouvelle équipe

Concernant la nouvelle équipe d'administrateurs à l'hôtel de ville, l'ex-maire de Princeville mentionna que cinq d'entre eux n'étaient jamais entrés à l'hôtel de ville avant qu'ils soient élus. "Cela va coûter quelques piastres à la population, de faire remarquer M. Talbot, en ajoutant que même si c'étaient tous des honnêtes gens, il restait qu'avec leur meilleure volonté, c'étaient tous des employés d'usine qui n'avaient pas le temps de se consacrer à fond aux nombreuses tâches d'une administration d'une ville de l'importance de Princeville."

D'un autre côté, M. Talbot a souligné qu'il avait hautement apprécié la rencontre avec les



(Photo LeRo)

CONTRAIRE DE NOMBREUX AUTRES politiciens défaits, M. J. Maurice Talbot de Princeville, n'attribue point sa dernière défaite à la mairie de Princeville, aux journalistes. Rencontrant hier matin, les membres du club de presse Louis-Fran-

Conférence sur le problème de la drogue

"Faisons un effort pour fournir aux jeunes l'occasion de s'affirmer" — M. Charpentier

VICTORIANVILLE (R.L.) — Une conférence sur l'épineux problème de la drogue, a été donnée au sous-sol de l'église St-Gabriel de Victoriaville. M. Guy Charpentier était l'invité des membres des Foyers Notre-Dame, section Jean XXIII.

Après avoir averti les adultes de la panique que produit dans certains milieux, l'usage des narcotiques, le conférencier a demandé de voir le problème en face pour y chercher les solutions les plus adéquates.

Cinq raisons

"Il y a cinq grandes raisons, a déclaré M. Charpentier, qui poussent les jeunes vers la drogue. Ce sont: le besoin d'une expérience nouvelle, la curiosité, l'attrait de l'inconnu. Ensuite vient un besoin d'idéal. Les jeunes recherchent une mystique nouvelle et c'est en grande partie ce qui explique le phénomène hippies.

Plusieurs jeunes s'adonnent à la drogue pour imiter les autres, pour ne pas paraître trop retardataires.

Dans certains milieux, on sent le besoin de s'évader, notamment là où sévit la misère morale et physique sous toutes ses formes. A toutes ces raisons, s'ajoute chez l'adolescent l'affirmation de soi par réaction aux adultes qui déconseillent et très souvent s'opposent violemment à la narcomanie.

Les dangers

Quels sont les dangers de la drogue? Même si on prend de la drogue en vue d'une jouissance, il peut arriver que cette pratique produise des phénomènes de peur, d'anxiété, de frayeur extrême. Les drogues sont sources d'hallucinations. Toute dro-

gue crée une dépendance psychologique, ainsi, certains individus en ont besoin pour se sentir heureux.

Certaines drogues telles que morphine, héroïne et dérivés de l'opium produisent une dépendance et un besoin physique irrésistibles. Ce besoin peut venir très rapidement (trois à quatre semaines d'usage régulier), d'autres tels que le LSD et la colle ne produisent pas de dépendance mais peuvent atteindre gravement les personnes prédisposées à la névrose.

Le corps humain s'habitue à une drogue et en demande toujours en quantité grandissante d'où le besoin d'argent qui pousse souvent au vol et au crime.

Les barbituriques et les tranquillisants sont employés beaucoup plus par les adultes. On s'habitue aux pilules et cela contient le danger qui peut se traduire à un besoin psychologique.

Parmi les suggestions que le conférencier a données aux parents, les suivantes semblent être les plus pertinentes: "Sachez prendre nos responsabilités de parents, efforçons-nous de répondre aux besoins des jeunes par des expériences saines à leur portée: excursions, camping, visites de parcs ou zoos. Faisons effort pour leur fournir l'occasion de s'affirmer, de faire quelque chose de valable et de positif, ceci en vue d'un idéal répondant à leurs aspirations. Surtout, il ne faut jamais démissionner. Les jeunes tiennent à ce qu'on s'occupe d'eux, même s'ils font mine de s'en foutre".

Nouvelle convention de travail à Bell Canada

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les employés de Bell Canada ont accepté une nouvelle convention collective, d'une durée de 12 mois, et qui est effective à compter du premier décembre 1968.

Le nouveau contrat prévoit une augmentation immédiate de 22 cents l'heure en plus de bénéfices marginaux accrus.

Cette nouvelle convention englobe les employés du plan, de la construction, les mécaniciens, les secrétaires etc. Elle exclut les téléphonistes qui ont leur propre convention collective.

En commentant cette nouvelle M. Aldel Demers, l'agent syndical pour Victoriaville, a précisé qu'aux yeux des grandes unions ouvrières, l'Association canadienne des employés de téléphone n'est ni plus ni moins qu'un syndicat de boutique, mais que pour les trois dernières années, l'Association a apporté une augmentation de 72 cents l'heure et cela sans grève ou menace de grève, ce qui fait qu'on peut juger de la valeur de l'Association.

La semaine de la sobriété réalisée avec succès

VICTORIANVILLE (R.L.) — Grâce au travail efficace des différents présidents et responsables, la semaine nationale de la sobriété a été réalisée avec succès à Victoriaville.

Débutant il y a une semaine, dans la joie et la prière, elle se terminait samedi soir à St-Gabriel-Lalemant, de la même façon. Après une soirée récréative, une messe rythmée à minuit, a groupé une forte assistance.

On fut alors en mesure d'apprécier le chant et la musique, dont les responsables étaient le Frère Corbel et André Côté.

Un représentant de la Jeunesse Lacordaire prononça l'hommage. Il invita le jeune chrétien à s'engager dans la société, vis-à-vis le problème de l'alcoolisme.

L'abbé Rosaire Lemaire salua la présence des membres du club Optimiste, et félicita le succès de certains jeunes.

Une remise de diplômes par les présidents Georges-Etienne Lapierre et Adrien Racine invita à la ténacité dans l'action. En résumé, disons que par ses nombreuses activités, la semaine nationale de la sobriété fut un succès tant sur le plan apostolique que social.

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



ÉDITORIAL

Maintenant à quand la réforme de notre Sénat?

Le premier ministre Bertrand a pris tout le monde par surprise avec son projet d'abolition du Conseil législatif. Il a démontré une fois de plus qu'il peut penser et décider de son propre chef.

D'aucuns auraient pu croire qu'il ne s'éloignerait pas de la pensée de son prédécesseur, feu Daniel Johnson. Ce dernier, devant les dénégations formulées par l'opposition libérale, avait précisé son intention de transformer le Conseil législatif pour en faire une institution plus efficace et plus représentative des différentes couches de la société du Québec.

L'opposition libérale a éprouvé un agréable sursaut de surprise. Il semble point que sa réaction soit celle de la droite. L'invitation au suicide, même si la pilule est dorée, provoque une amère réaction de plusieurs membres de la Chambre haute. En fait, c'est la fin de leur carrière parlementaire.

M. Edouard Asselin, leader du gouvernement à la Chambre haute, n'a point fait mystère de sa surprise. Si la plupart des membres du Conseil législatif, évidemment encore sous le coup de l'étonnement devant la décision du premier ministre Bertrand, ont préféré ne point parler, il n'en a pas été de même de M. Asselin.

Qu'on se souvienne, si l'on veut s'expliquer sa réaction, de son discours du 21 mars dernier, lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Après vingt-deux années au Conseil législatif, où il interpréta de façon à peu près constante la pensée de son chef Duplessis dont il était l'ami et le conseiller, il déclarait, devant la campagne menée par l'opposition libérale en faveur de l'abolition du Conseil législatif: "Je ne serais pas prêt à concourir à une mesure visant l'abolition du Conseil législatif, mais je serais prêt à considérer un projet de réforme des structures et des juridictions du Conseil."

Adopté par l'Assemblée législative.

ve. le projet du premier ministre Bertrand doit normalement être soumis au Conseil législatif.

M. Asselin a déjà déclaré que jamais il ne serait prêt à donner à l'Assemblée législative le "droit de vie ou de mort" sur la Chambre haute. "Il a déjà défini en quoi, selon lui, consisterait une réforme. La Chambre haute devrait conserver son caractère essentiel de corps législatif, pourvu du droit de vote des lois, ce qui en d'autres termes, préserverait le système du bicamérisme. Le Conseil législatif devrait conserver la liberté, l'indépendance et des pouvoirs suffisants pour lui permettre de jouer pleinement son rôle."

M. George Marier, leader de l'opposition libérale à la Chambre, a déclaré que "si le Conseil n'existait pas, la simple prudence exigerait un ralentissement dans la procédure législative." M. Marier ne croit pas cependant à l'abolition du Conseil législatif. Il favoriserait son rajeunissement par l'infusion de sang nouveau. L'essentiel serait surtout de le revaloriser.

Quelle sera en définitive la réaction du Conseil législatif? Tout incline à croire qu'il s'inclinera devant la volonté de M. Bertrand, renforcée par l'approbation de l'opposition libérale. La mort du Conseil législatif déclinera-t-elle une nouvelle poussée contre le Sénat?

Le premier ministre Trudeau a parlé d'une réforme de cette institution. Jusqu'ici il n'a rien ajouté — et c'était un peu vague — à ce qu'il a déclaré au cours de sa campagne électorale.

L'opinion demeure un peu sceptique. N'y a-t-il pas près d'un demi-siècle qu'on réclame la disparition du Sénat. Tel qu'actuellement constitué il joue plutôt le rôle d'une cinquième roue au char de l'Etat.

L'abolition de la seconde Chambre à Québec pourrait bien marquer une reprise de l'assaut contre le Sénat.

Hector HEROUX

Pour réussir, c'est à nous d'agir

La causerie que prononçait le père Bellemare devant les membres d'un club social, dernièrement, sur l'industrialisation de notre région aura certainement un effet bienfaisant, et souhaitons-le également, incitera nos hommes d'affaires à sortir de la léthargie si dangereuse où nous sommes. En effet, c'est bon de penser à l'achat chez nous, de penser au stationnement, etc., mais la base, la structure de notre économie est bien l'existence de l'industrie chez nous. C'est ce qui fait qu'une ville est active ou languit.

Depuis le temps qu'on en parle, la taxe sur la machinerie ne devrait plus exister à la fin de cet an 1968. Les implications innombrables de cette taxe nous causent un tort énorme, surtout si nous avons déjà peu d'avantages à offrir à une industrie. D'ailleurs, étant les gros payeurs de taxes dans notre région, les industries doivent être consultées constamment pour conduire les affaires municipales et scolaires de la meilleure façon possible et aussi pour inculquer à nos Autorités ces méthodes de prévoyance si peu connues et pourtant si nécessaires.

En définitive, ce n'est pas le montant de taxes qui compte, mais bien la proportion de ces taxes et la rentabilité pour une industrie en venant s'établir dans un centre comme le nôtre. Expliquons-nous bien. Quand une industrie décide de s'agrandir, de s'établir à quelque part, elle veut savoir quelle proportion doit aller dans le budget appelé "taxes". Si la méthode utilisée par une ville est semblable à la plupart des autres villes, il devient plus facile de faire une comparaison. Il ne servirait à rien pour une

industrie, de payer de bas salaires, d'avoir une main-d'oeuvre à bon marché si la proportion à verser en taxes est très élevée. D'un autre côté, si une industrie voit sa part de taxes augmentée parce qu'elle a recours à une machinerie plus moderne, nous lui enlevons tout moyen de continuer à compétitionner.

Nous avons donc tout intérêt à recruter de nouvelles industries, à faciliter les approches, à maintenir les relations les plus cordiales avec celles existantes, et d'étendre le bon renom de notre ville. C'est ainsi que nous devons appuyer les pressions qui seront faites en vue d'améliorer au plus tôt notre réseau routier, car même s'il a été amélioré, il ne répond plus aux exigences modernes. L'année qui s'en vient devrait voir l'établissement et la confection d'une partie de la Trans-québécoise. Et même il devrait y avoir un deuxième pont sur le St-Maurice. Les gens de Grand'Mère n'ont pas encore eu la chance (?) d'avoir le sens unique chez eux, mais ils y prendront goût... L'actuel débouché du nouveau tronçon de route est dangereux et il faut absolument améliorer cette route.

Le travail de nos Associations, aidé du dévouement des députés Demers et Leduc, ne peut avoir d'autres effets que de réussir. Notre région a été négligée. Il est temps que ça change pour le mieux. Ce sont des millions qu'il faut investir, pour créer de nouvelles routes plus spacieuses, et ceci nous rendra plus accessibles, et les industries viendront parce que nous aurons adopté la seule attitude pour réussir, l'attitude optimiste qui consiste à voir toujours le bon côté des choses.

Paul-E. NOLLET

le son de cloche DE NOS LECTEURS

Pourquoi pas choisir les Vieilles Forges?

Monsieur le Rédacteur,

L'idée d'établir un terrain de camping est une idée fort louable et reflète un certain dynamisme chez nos représentants qui méritent d'être félicités.

L'hon. Gabriel Loubier n'a pas précisé la nature du projet qui est à l'étude au ministère mais j'ose espérer pour ma part qu'il ne concerne pas l'île St-Quentin. Il y aurait tellement mieux à faire avec le terrain qui avoisine les Vieilles Forges. Un camping à cet endroit aurait l'avantage d'attirer du même coup les visiteurs touristes sur l'emplacement des premières installations industrielles québécoises. Le gouvernement provincial dépense actuellement des sommes appréciables pour restaurer les Vieilles Forges, sachant très bien que les visiteurs ne s'y rendront pas en foule s'ils n'y sont pas attirés naturellement. Ce lieu touristique n'est pas dans l'axe des routes habituellement empruntées par les touristes. C'est pourquoi il faut l'entourer du plus grand nombre de commodités possible.

Certains aménagements privés existent déjà dans ce secteur pour le camping. C'est autant de gain. Un terrain de camping provincial assurerait d'intéressant une économie

faute à cette partie oubliée de Trois-Rivières que constitue le village des Forges.

Et pour une question de simple savoir-vivre n'est-il pas préférable d'accueillir nos visiteurs dans le décor enchanteur qu'offre la topographie des Forges, dans le calme et la fraîcheur, loin des fumées et des bruits de la ville. L'île St-Quentin est enserrée entre deux usines bruyantes qui dégagent certains jours des odeurs fétides. Et surtout l'eau du St-Maurice et du St-Laurent est si polluée qu'elle est, en théorie, interdite aux baigneurs.

Les clubs sociaux ne devraient-ils pas se donner la main pour appuyer plutôt le projet d'un jardin botanique sur l'île St-Quentin qui deviendrait une sorte de laboratoire naturel pour les étudiants de biologie ou de botanique; un lieu où l'on pourrait initier les écoliers aux richesses de la nature sur place et les mieux éduquer sur la conservation de la flore. Et du même coup il faudrait peut-être repenser le projet d'un sanctuaire d'oiseau.

Gilles Provencher
Centre des Etudes
universitaires



Santé financière

Points de vue de la presse hebdomadaire

La Melchers, la P.P. et le gouvernement

Dans toute la province, on parle en ce moment de l'affaire Melchers, cette distillerie dont les méthodes commerciales sont, pour le moins discutables. Les circonstances rocambolesques qui entourent une saisie gigantesque de \$100,000 de spiritueux déclenchent subitement un suspense dont la grève assez terne de la R. A. Q. a besoin pour se donner un peu de couleur. Au vrai, on ne faisait pas beaucoup mieux à Chicago au temps où le trafic clandestin de l'alcool mettait au monde tout un cinéma d'un certain genre.

Une enquête est en cours dont les rebondissement sont successifs, suscitant déjà autant d'intérêt, chez les classes du fait-divers.

Le problème des endroits isolés des centres urbains retient actuellement l'attention d'un certain nombre d'enquêteurs. C'est ainsi que le Centre de la Main d'Oeuvre, division de La Tuque, terminait la semaine dernière un volumineux rapport sur la situation économique de Parent d'ailleurs, un condensé de ce rapport qui sera soumis au Gouvernement de la province bientôt, a été publié dans L'Echo de La Tuque la semaine dernière. Evidemment, le cas de Parent est une cause type, mais il reste que des dizaines de lieux sont actuellement dans des situations semblables.

Le facteur de l'isolement est sans contredit le principal handicap que rencontrent les chercheurs de solutions. Il faut également tenir compte du fait que

un bon roman-feuilleton aux péripéties les mieux amenées. Ce que l'on peut déjà inférer, au stade actuel des informations, c'est que la compagnie Melchers a une façon plutôt à elle d'acheminer ses précieux flacons. L'heure de la livraison, les manutentionnaires, les lieux du transit, la couverture légale sont 'c'est le moins qu'on puisse dire' du domaine de l'inaccoutumé.

Cependant, ce qui force la façon un peu trop désinvolte avec laquelle un avocat arrache un commencement des mains du camoufleur, et ce à la barbe de la police. Est-ce que le libellé de ce document ainsi subtilisé était à ce point compromettant pour

la Melchers, dans les circonstances que nous connaissons déjà? On nous dit que l'énorme cargaison de "quarante onces" est allée enrichir le stock de la R. A. Q. Au lieu de nous appuyer sur le sort de la compagnie, nous nous réjouissons. Car, nous aimons mieux l'écrire sans ambages, pareille mesaventure n'arrive pas à nous inspirer beaucoup de sympathie à l'égard d'hommes d'affaires qui se permettent de tels procédés. L'affaire de la distillerie Melchers prouve au moins une chose, n'en déplaise à MM Lesage et Wagner, c'est que le gouvernement et sa police ne sont pas de même pour frauder les lois

de la province. Quel gouvernement est sans péché à cet égard? Que les fabricants de scandales faciles s'en souviennent! M. Bertrand ne pactise pas avec les fraudeurs. C'est sûrement l'essentiel car on a eu, dans le passé, à soupçonner trop de collusion et de trappouillages que l'autocritique ne se reconnaissait pas l'avantage de dénoncer.

Cette fois, quoiqu'il eût pu en être autrement, et le grand public ne l'eût jamais su, la police est en marche et des présumés coupables sont mis en accusation. L'affaire aurait pu rester sous le boisseau et l'incident rester sans suite, mais on ne l'a pas voulu. Le ministère de la

justice décrète une enquête de fraude, enquête qui pourrait bien couvrir l'époque de la première grève de la R. A. Q. Avec le respect de la vérité et ce sens particulier de la justice qui le caractérisent, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand promet à l'Assemblée législative de faire toute la lumière autour de ces livraisons clandestines d'alcool. A une époque où, un peu partout, la moralité gouvernementale est loin d'être à la hausse, des réactions de ce genre de la part de ceux qui détiennent le pouvoir à Québec sont de nature à rassurer et à inspirer confiance.

Clement MARCHAND
Le Bien Public.

L'immigration massive: une solution

La plupart des citoyens de ces endroits y sont nés pour y demeurer. On tente par tous les moyens de sortir ces lieux de l'isolement, et dans le cas de Parent par exemple, on parle de la construction d'une route qui sera un lien de communication avec Mont Laurier.

Il est à se demander si des solutions du genre sont réellement adéquates. Parce qu'au fond, et dans la plupart des cas, le facteur économique est à la base de tous les maux. Sur la rive Sud du St-Laurent, qui n'a pas entendu parler du plan BEAQ? Mais ces citoyens en ont assez de toutes ces promesses, de ces études qui ne finissent plus et qui encore!

Pour avoir cause avec quelques-uns de ces personnes vivant dans des endroits isolés,

Au moment où je songe à tout ce qui s'est fait dans le domaine social, pour le mieux, depuis 50 ans, je vois que notre société fait face au pire. En effet, avec la liberté, le droit de propriété est ce qu'il y a de plus sacré. Et dire que ces apôtres de la liberté sont souvent les plus ardens défenseurs de ceux qui veulent s'emparer du bien des autres. J'admets la révolution des idées, même si ça choque, mais je ne puis admettre qu'on enlève le bien de l'autre au nom de la justice.

Dans la société, l'on admet que l'ouvrier, l'artisan ou tout travailleur doit avoir sa part de bénéfices. La grande partie de nos Industriels l'ont compris et préparent leurs budgets en conséquence et font des contrats intéressants avec leurs employés. Il suffit de regarder quelque peu en arrière pour voir ce qui s'est accompli de ce côté; un coup d'oeil sur nos lois donne une bonne idée du progrès fait depuis le début de l'ère industrielle. Ce n'est pas encore la perfection mais ce fut un bon pas vers ce but.

Quand il y a une crise l'on se débat du mieux que l'on peut pour attirer de l'industrie et les capitalistes sont les bienvenus: ils prouvent leur raison d'être dans

ceux qui ne sont pas de ces endroits isolés. Mais le gouvernement de son côté, tente de faciliter par l'aide de subsides, la vie de ces gens. Pour les autorités de la province, il s'agit davantage d'un devoir que d'une faveur.

Parce qu'en fait, les gens vivant dans ces endroits ont été les premières victimes de l'intégration scolaire, ce qui situe désormais le problème sur un plan strictement humain. Le fait que les parents soient séparés de leurs enfants, le fait également que les distances sont passablement grandes, causent certains problèmes, et les résultats se feront sentir à plus ou moins brève échéance. Pour ces personnes, admettre que leurs propres enfants décident de ne plus revenir, n'est pas chose facile. Pourtant, c'est bien la réalité, que l'on rencontre tous les jours.

Pour ceux qui sont plus âgés, le problème n'a évidemment pas la même dimension. Le recyclage de la Main d'Oeuvre s'avère d'autant plus difficile qu'il faut avant tout songer à créer des emplois.

Que dire maintenant des moyens de communications qui sont souvent inexistantes. Tout cela contribue à créer un climat de méfiance et il est difficile

de leur brimer cette liberté. Or, il existe que nous ne sommes pas encore un état entièrement socialiste, aussi faut-il agir en conséquence. Le premier devoir du citoyen digne de ce nom, c'est d'observer les lois, sans cela c'est l'anarchie et un pas de géant en arrière.

Ce qui m'inquiète le plus, c'est de voir que ceux qui ont le plus profité de notre système, sont ceux qui le contestent. Ceux-là même à qui une saine démocratie a permis de jouir d'une liberté, veulent faire taire ceux qui ne croient pas comme eux. Rendus à ce point-là, je dis qu'il est temps qu'on leur coupe la corde, sinon ce sera nous qui

aurons à payer les pots cassés. Si la jalousie continue à dominer dans notre société, cette même société, qui, après tout, pourrait être pire, aura besoin d'un dictateur. C'est alors que les grandes gueules auront le remède à leurs maux. Je ne suis pas certain si ce ne sera pas la seule façon de nous sortir d'une crise qui vise à faire des moutons noirs, de ceux qui ont réussi dans la vie. Oui, maudite jalousie qui au fond anime tous ces gens qui veulent s'emparer du bien d'autrui. Rendu là, j'appelle cela de l'anarchie.

Raynald BRIERE
L'Echo de La Tuque

A. MCNICOLL
Les Chutes

Le droit de propriété

Perspectives encourageantes

Nous ne sommes pas prêts à prédire, et encore moins à parier, loin de là, que le futur aéroport international, pour suppléer à celui de Dorval, sera aménagé à Deux-Montagnes.

Bien d'autres régions travaillent avec acharnement, font mousser toutes les influences dont elles peuvent disposer. La dernière en date est celle de Kingston, qui donne comme principal argument qu'elle est à moitié chemin entre Montréal et Toronto, sur la Voie maritime du Saint-Laurent, etc. Et c'est en Ontario.

On a dit récemment que Drummondville a 50 pour cent de chances. Cette opinion nous paraît plausible. Elle ne pêche

certes pas par excès d'optimisme. Elle représente probablement la réalité. N'en déplaise à ceux de nos concitoyens dont quelques-uns et non les moindres parfois font preuve avec "enthousiasme", semble-t-il, d'un défaitisme exaspérant. Il y en a toujours eu, il y en a encore, et il y en aura probablement toujours de ces bruyeurs de noir, de ces piss-vinaigre destructeurs. Envoyons-les donc promener.

Evidemment Drummondville n'a pas tous les atouts de son côté. On parle surtout de la distance en direction de la métropole. La Chambre de commerce de Drummond, dans ses imprimés publicitaires s'obstine à répéter que Drummondville est à 54 milles de Montréal. Pourtant, il faut être aveugle pour ne pas voir, à la sortie du rond-point sur la route transcanadienne, Montréal, 54 milles. Dix milles, c'est dix milles en ce qui concerne le transport rapide.

Mais de nos jours, est-ce que d'aussi petites distances comptent pour la peine avec les moyens de transport dont nous pourrions disposer à toute heure du jour et de la nuit, si les autorités compétentes veulent s'en donner la peine.

Plus les années passent, plus la tête de ce monstre augmente de volume. Tout en reposant de plus en plus sur des "pieds d'argile". Il nous semble que c'est d'une évidence à crever les yeux.

Puis, il est arrivé que la plupart des municipalités les plus importantes de la région militent en faveur de Drummondville. Elles y voient leur intérêt. Leur principal argument repose sur une base solide et d'une logique irréfutable: la décentralisation économique au Québec.

Feu le ministre P.-J.-A. Cardin, de Sorel, disait en son temps que le Québec devenait graduellement un véritable monstre au point de vue économique; une tête énorme, Montréal, sur un corps famélique.

Plus les années passent, plus la tête de ce monstre augmente de volume. Tout en reposant de plus en plus sur des "pieds d'argile". Il nous semble que c'est d'une évidence à crever les yeux.

Puis, il est arrivé que la plupart des municipalités les plus importantes de la région militent en faveur de Drummondville. Elles y voient leur intérêt. Leur principal argument repose sur une base solide et d'une logique irréfutable: la décentralisation économique au Québec.

Feu le ministre P.-J.-A. Cardin, de Sorel, disait en son temps que le Québec devenait graduellement un véritable monstre au point de vue économique; une tête énorme, Montréal, sur un corps famélique.

A. MCNICOLL
Les Chutes

A. R. LAROCHE
Drummondville

LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois

Au Cœur du Québec: 12.00 7.00 4.00 1.50

OU IL N'Y A PAS livraison par camelot: 23.00 13.00 7.00 3.00

Au Cœur du Québec: 25.00 14.00 8.00 3.50

OU IL Y A livraison par camelot: 30.00 16.00 9.00 4.50

Autres Pays: 30.00 16.00 9.00 4.50



AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO: F.A.C. SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée, Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en Révisé et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le Canadian Press est agréé autorisé à faire emploi pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press, au l'Agence Reuters, et de toutes les informations qui originent de la salle de rédaction du Bureau. Tous droits de reproduction des dépêches et copies, sauf de notre salle de rédaction sont réservés.

Un convoi heurte un autobus scolaire à Peterborough, Ontario

Deux étudiants tués - 36 adolescents et adolescentes blessés

PETERBOROUGH, Ont. (PC) — Deux étudiants d'une école secondaire de Peterborough ont perdu la vie et 36 adolescents et adolescentes ont été plus ou moins grièvement blessés lorsque leur autobus scolaire a été happé par un convoi du CN à une traversée à niveau à cinq

milles au nord-ouest de Peterborough, un peu avant 9 heures hier matin.

Les autorités de l'hôpital St-Joseph de Peterborough ont identifié les victimes comme étant Shirley Cunningham, âgée de 13 ans, et Shelly Riel, âgée de 18 ans, dont les parents de-

meurent sur la route rurale No 2 à Peterborough.

Un porte-parole de l'hôpital a précisé que Mlle Linda Middleton est présentement gardée dans l'aile des soins intensifs, mais on n'a pas fourni d'autres détails sur son état qu'on croit très sérieux.

Des 35 autres étudiants qui ont été conduits à l'hôpital St-Joseph, 28 ont été hospitalisés pour des blessures allant de coupures causées par des éclats de verre à des fractures d'une jambe ou d'un bras.

Peter Cleary, un étudiant qui était au nombre des 34 passa-

gers de l'école secondaire Crestwood, en banlieue de Peterborough, a déclaré qu'il a aperçu le train se dirigeant sur l'autobus alors que le véhicule allait franchir le passage à niveau. Il était alors 8 h. 45.

Il n'eut que le temps de lancer un cri d'alarme avant de s'élançer à l'extérieur du véhicule par la sortie d'urgence. Puis il est revenu sur ses pas quelques instants plus tard pour aider ses compagnons blessés.

La police a rapporté qu'un convoi du CN voyageant entre Peterborough et Lindsay a traîné l'autobus scolaire sur une distance d'environ 1,000 verges le long de la voie ferrée.

Le chauffeur de l'autobus, Clem Riley s'en est tiré presque indemne si ce n'est un choc nerveux.

Un porte-parole de la police a dit qu'il a fallu utiliser des barres de fer pour dégager six ou huit adolescents qui étaient

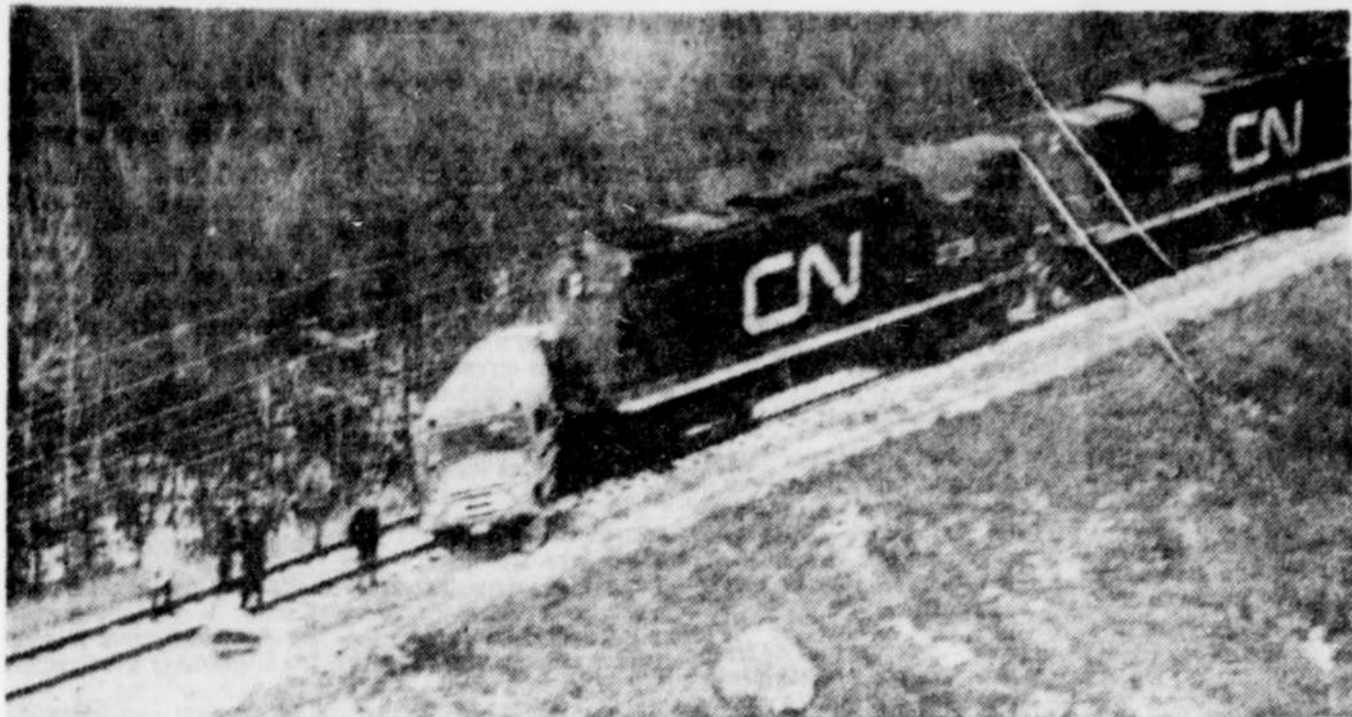
coincés entre les parois du véhicule et les sièges.

Les deux étudiantes qui ont succombé à leurs blessures ont été transportées à l'hôpital St-Joseph de Peterborough ou elles ont expiré peu de temps après leur admission.

L'autobus avait recueilli les étudiants dans un secteur résidentiel situé dans les limites nord-ouest de Peterborough. Le chauffeur avait fait un arrêt

pour faire monter deux étudiants au pied d'une pente conduisant à la traversée à niveau. Selon la police, la route avait été rendue glissante par une légère chute de neige au cours de la nuit.

Les autorités médicales ont fait savoir que certains blessés souffrent de coupures causées par des éclats de verre mais qu'il y a de nombreux cas de fracture de jambes et de bras.



(Téléphoto PC)

DEUX ETUDIANTS D'UNE ÉCOLE secondaire de Peterborough, Ontario, ont perdu la vie et 36 adolescents et adolescentes ont été plus ou moins grièvement blessés, hier, lorsque l'autobus scolaire dans lequel ils avaient pris place a été heurté par un convoi des Chemins de Fer

Nationaux à une traversée à niveau. L'autobus a été traîné sur une assez longue distance avant que le train réussisse à s'immobiliser. C'est un miracle que le véhicule n'a pas été sectionné sous la force de l'impact.

Vol à main armée au lance-flammes

NAPLES (AFP) — Le hold-up au lance-flammes organisé par des bandits aux portes mêmes de Naples s'est déroulé en quelques instants. Les bandits ont bloqué le fourgon de la Banco di Napoli devant un distributeur d'essence. Puis, pendant que l'un d'eux tirait une rafale de mitrailleuse en l'air, un autre dirigeait son lance-flammes sur les hommes qui se trouvaient à bord du fourgon: le chauffeur, un huissier et un caissier. Les malfaiteurs, qui étaient arrivés sur les lieux à bord d'une puissante voiture, ont réussi à s'enfuir avec le butin. Le fourgon contenait, selon de premières informations, seulement quelque

six cent mille livres \$1,000 environ. Les trois hommes touchés par les flammes ont été transportés dans un état désespéré à l'hôpital.

L'attaque au lance-flammes a provoqué une profonde émotion à Naples. Le chef de la brigade mobile, M. Lorenzo Bernardo, dirige l'enquête. Des postes de contrôle ont été placés sur toutes les routes qui partent de Naples. Un autre hold-up a été perpétré près de Milan quelques instants après l'attaque au lance-flammes de Naples. Trois hommes armés sont entrés dans un bureau de poste et se sont emparés de deux millions de livres.



(Téléphoto PA)

Cinquième anniversaire de l'assassinat de John-F. Kennedy

CINQ ANS DEJA se sont écoulés depuis qu'un assassin ravissait à l'affection de 200 millions d'Américains, le président John-F. Kennedy. C'est en effet le 22 novembre 1963 à Dallas, Texas, que Kennedy tombait sous une

rafale de balles tirées présumément par Lee Harvey Oswald. Depuis, la flamme éternelle jette une faible lueur sur le cimetière national d'Arlington, à Washington, D.C.

Pearson réclame la condamnation du racisme sous toutes ses formes

par Harold MORRISON

LONDRES (PC) — M. Lester Pearson a déclaré hier que le Commonwealth sera détruit si ses membres ne condamnent pas le racisme "sous toutes ses formes et partout où il montre la tête".

L'ancien premier ministre du Canada qui parlait à une réunion de la Royal Commonwealth Society, a déclaré aussi que, sauf quelques cas exceptionnels, les tarifs préférentiels ne sont plus de nature à fournir un remède aux difficultés économiques du Commonwealth.

Ils sont revus, dit-il, les jours où quelques dirigeants blancs bien connus se réunissent autour de la cheminée à Downing Street pour recevoir docilement les directives et les conseils du premier ministre de Grande-Bretagne.

On ne saurait plus, dit-il, écarter d'un geste de la main, comme une absurdité, l'idée que le Commonwealth pourrait perdre toute sa signification. Car, "dans cette association multiraciale de pays développés et sous-développés, grands et petits, riches et pauvres, il existe des problèmes qui pourraient bien, en définitive, le détruire".

"Nous l'avons vu lors de la crise de Suez en 1956, puis quelques années plus tard en Afri-

que du Sud. Nous en voyons le danger aujourd'hui en Rhodésie.

Quant au régime préférentiel, dit-il, il a vécu. Les membres nantis du Commonwealth portent une responsabilité toute particulière à cause justement de leur richesse et de leurs privilèges. Le Commonwealth pourrait jouer un rôle plus grand dans l'aide mutuelle et la coopération avec les membres sous-développés, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'assistance technique, de la promotion du commerce, des transports et des communications.

"Une langue merveilleuse"

Interrogé sur la question de savoir s'il considérait la langue anglaise comme un lien entre les membres du Commonwealth, M. Pearson a répondu que, en sa qualité de Canadien, il devait prendre garde à ses mots. La langue française est merveilleuse, dit-il. Cependant, devait-il ajouter, il serait bon que l'on n'ait pas besoin aux conférences du Commonwealth de traductions simultanées par le truchement de moyens mécaniques.

Voulant, selon toute vraisemblance, faire allusion au premier ministre Trudeau, il a laissé entendre la possibilité qu'à la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth, qui se tiendra en janvier, quelques questions soient posées en français.

VILLE DE MONTREAL

TAXE VOLONTAIRE

N'OUBLIEZ PAS !
POSTEZ AUJOURD'HUI

Votre taxe volontaire de ce mois (\$2.00) payable à la Ville de Montréal.
Le rôle de ce mois se termine le 23 novembre.
\$150,000 en lingots d'argent chaque mois.

Utilisez votre formule ou celle-ci:

Nom:
(en lettres majuscules)

Adresse:

Ville:

Tél: \$2.00 - Taxe volontaire

POSTEZ AUJOURD'HUI
HOTEL DE VILLE, C.P. 9999, MONTREAL

Participez au tirage de

\$30,000.00

EN ARGENT, RÉPARTIS SELON LES DONNÉES DU TABLEAU CI-CONTRE

	Acheteur	Vendeur	Total
Premier prix:	5 000 00	5 000 00	10 000 00
Trois prix de:	1 000 00	1 000 00	6 000 00
Deux prix de:	500 00	500 00	2 000 00
Quatre prix de:	250 00	250 00	2 000 00
50 prix de:	100 00	100 00	10 000 00
60 heureux gagnants 60 heureux vendeurs			Total 30 000 00

Le vendeur d'un billet gagnant reçoit le même montant que son acheteur gagnant.

LOTÉRIE PROVINCIALE DU "LE RÉHABILITÉ"

170 EST, DORCHESTER, MONTRÉAL, QUÉ. 866-6781
QUE VOUS SOYEZ ACHETEUR OU VENDEUR VOUS PARTICIPEZ AU TIRAGE

TIRAGE TOUS LES MOIS Tirage le 1er décembre 1968 à 1 h. p.m. à la Salle Jacques Marquette, 1200 est, rue Laurier, Montréal

Si vous achetez 1 livret de 12 billets, nous vous remettons un 2e livret gratuit que vous pourrez revendre tout en participant au tirage comme vendeur. Ce qui explique que vous participez à 24 chances sans qu'il ne vous en coûte un sou.

CONDITIONS: REMPLISSEZ LE COUPON CI-CONTRE ET ADRESSEZ-LE A "LE REHABILITE DU QUEBEC" AVEC VOTRE ARGENT.

Incluez \$12.00 pour un livret de 12 billets et vous recevrez 2 livrets ou \$24.00 pour deux livrets et vous recevrez 4 livrets ou \$36.00 pour trois livrets et vous recevrez 6 livrets, ou \$48.00 pour 4 livrets et vous recevrez 8 livrets et ainsi de suite.

Le Rehabilite du Quebec, C.P. 6666, Montréal 101, Qué.

Pour la REGION DE LA MAURICIE communiquez avec

Mme Bouchard

374-1776

NOM:
ADRESSE:
TEL:
VILLE: PROV:

Envoyez votre remise par mandat ou cheque visé

Il sera appelé à desservir neuf comtés du Coeur du Québec

Laboratoire agricole régional dès le printemps à Nicolet

Réception aux nouveaux citoyens

NICOLET (R.L.) — Les nouveaux citoyens de Nicolet seront l'objet d'une réception, dimanche, le 24 novembre, au sous-sol de la Cathédrale, après la messe de 10h.30.

C'est M. le curé Pierre-Paul Lefebvre qui accueillera les nouveaux arrivés. Il sera accompagné des maraîchiers de la paroisse de même que des vicaires.

De plus, des représentants des mouvements d'apostolat et des clubs sociaux seront également présents pour accueillir dignement les nouveaux nicolétains.

Par ailleurs, le maire ou l'un de ses représentants sera également de la rencontre.

Comme le faisait remarquer le curé Lefebvre, il y a dans la ville de Nicolet un total de 22 mouvements. Il a signalé que tous les nouveaux paroissiens qui habitent Nicolet depuis deux ans et moins sont cordialement invités à cette réception dont le but est de les réunir davantage et de leur faire connaître les principaux dirigeants de la ville.

C'est la première fois que l'on adopte cette formule, qui est en vogue dans d'autres localités de la province.



LORS DE LA CLINIQUE DE SANG organisée à Tracy par la Croix-Rouge. De gauche à droite: Mme Rosaire Plante, régente des Filles d'Isabelle du Cercle Eucharistique de Saint-Joseph-Tracy, MM. Michel Champagne et Claude Rochon, Mlle Marcelle Delage, directrice des cliniques de sang de la Croix-Rouge locale, M. Maurice Boulianne, président de la filiale de Sorel de la Croix-Rouge et le docteur Jacques Proulx, président du comité des cliniques de sang.

Trophée remis à la Jeune Chambre de Daveluyville

DAVELUYVILLE (R.L.) — La Jeune Chambre de Manseau, à l'instar de celle de Daveluyville, a mérité un trophée lors de la Journée régionale des Jeunes Chambres de Lac St-Pierre, qui avait lieu à Daveluyville. Ce trophée a été décerné aux organismes qui ont démontré le plus d'assiduité et la plus forte détermination aux diverses Journées Jeune Chambre, de la régionale.

C'est M. Pierre Savoie, qui a accepté le trophée, pour la Jeune Chambre de Manseau, tandis que M. Marc Boulay a reçu celui de sa Jeune Chambre, celle de Daveluyville. Les trophées ont été remis par M. Denis Goddard, représentant Molsion.

Président honoraire

La Jeune Chambre régionale du Lac St-Pierre a profité de sa dernière assemblée pour élire son président honoraire pour le terme 1968-69. La tâche a échu à M. Hermann Fournier, maire de Daveluyville. On a profité de l'occasion pour remettre au nouveau président honoraire une magnifique plaque-souvenir. M. Fournier a chaleureusement remercié les membres de la Jeune Chambre régionale pour ce geste à son endroit.



M. MAURICE LEFEBVRE, directeur du personnel aux Fonderies de Sorel, a reçu un certificat d'honneur de la Croix-Rouge pour avoir donné du sang 20 fois. Ce certificat lui a été remis par M. René Rochefort, commissaire de la division provinciale de la Société Canadienne de la Croix-Rouge. De gauche à droite MM. Maurice Lefebvre, René Rochefort, Jules Pélaquin, maire de Sainte-ANNE DE Sorel et Maurice Bérubé, administrateur de l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.

Institut de Technologie

Pourparlers en vue de l'intégration au CEGEP

TRACY (L.B.) — Les pourparlers en vue de l'intégration de l'enseignement et de l'équipement de l'Institut de Technologie de Sorel-Tracy au CEGEP de Saint-Hyacinthe, ont été entamés avec le directeur de l'Institut, M. Paul Isabelle, le directeur général du CEGEP de Saint-Hyacinthe, M. Henri-Paul Girouard, et la direction générale de l'enseignement collégial au ministère de l'Éducation.

Ces pourparlers font suite à la déclaration du député de Richelieu, M. Maurice Martel, qui annonçait la semaine dernière que le ministère de l'Éducation avait donné son autorisation à l'intégration de l'Institut de Technologie au CEGEP de Saint-Hyacinthe. M. Martel a souligné que cette intégration, qui avait été demandée par les parents, les étudiants et les professeurs, était nécessaire pour conserver dans la région, l'enseignement collégial général et professionnel en attendant la création d'un CEGEP autonome dans la région de Sorel, dans deux ou trois ans.

Un jeune homme de la région devient cinéaste

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un jeune homme de Saint-Joseph de Sorel, M. Roger Frappier, fils de Mme Maxime Frappier, travaille depuis quelques mois comme cinéaste dans un studio de cinéma à Londres, en Angleterre. Il s'agit en même temps d'être devenu producteur de films. Ces études durèrent deux ans, après quoi, il a l'intention de participer à l'évolution du cinéma canadien.

Les pourparlers en cours, a précisé M. Paul Isabelle, directeur de l'Institut de Technologie de Sorel-Tracy, se déroulent dans une atmosphère cordiale et positive et laissent présager un aboutissement important dans un avenir raisonnable.

Roger Frappier a fait ses études primaires à Saint-Joseph de Sorel et ses études secondaires au Collège Mar-Decelles de Sorel. Il a épousé le 26 octobre dernier une londonienne, Mlle Gill Hayden.

Par ailleurs, le directeur des services pédagogiques au CEGEP de Saint-Hyacinthe, l'abbé Guy Daudelin, a passé la journée de mercredi à l'Institut de Technologie pour discuter de questions d'ordre pédagogique avec M. Isabelle.

Principale réalisation du club de Princeville

Club de Jeunes chez les Optimistes

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La formation d'un club junior est la principale réalisation inscrite au programme de 1968-69 chez les Optimistes de Princeville. "Aider les jeunes à faire quelque chose par eux-mêmes", est le but visé par cette initiative. Comme première étape vers la réalisation de ce projet, une rencontre a eu lieu avec les autorités de l'école Ste-Marie.

Un club "Jeunesse" serait mis sur pied, en premier lieu, pour les 14-17 ans, garçons et filles. Ces derniers pourraient ensuite organiser eux-mêmes la section Junior pour les 9 - 13 ans. C'est la direction des Optimistes qui poursuit actuellement les démarches avec son président, M. Guy Cartier, mais un comité spécial passera bientôt à l'action dans ce domaine.

A l'occasion d'un souper d'affaires, les Optimistes ont fait une analyse de la situation en ce qui concerne le programme des visites interclubs. Deux ont déjà été faites mais il en reste encore trois pour compléter ce qui avait été prévu pour l'année en cours. Des dispositions sont prises par M. Richard Michel, responsable du comité formé à cette fin, pour que d'autres visites soient faites prochainement.

Nouveau membre

Au cours du même souper d'affaires, à l'hôtel Manoir où Mme Gertrude St-Pierre agissait comme hôtesse, un nouveau membre a été admis chez les Optimistes. C'est le Dr Jean-Louis St-Hilaire, président ex-officio, qui a remis le bouton de membre au nouveau venu, M. Raymond Roberge. M. Roberge vient d'entrer en fonctions comme gérant de l'important bureau de Princeville de la Banque Canadienne Nationale.

Dans un autre domaine, M. Normand Daneau a suggéré que des démarches soient entreprises pour que le club des Optimistes soit incorporé. Cette idée a reçu l'approbation unanime

de l'assistance et il a été décidé de donner suite à ce projet.

Un rapport a aussi été donné par M. Normand Daneau, qui est le grand responsable de l'organisation du gala gastronomique du vendredi, 29 novembre. M. Daneau précise que près de 200 couples sont déjà inscrits pour cette manifestation et que la distribution des cartes d'admission était terminée. M. Daneau a de nouveau invité les "cordons bleus" de la région à préparer des plats pour ce gala. Ces mets seront d'abord mis en étalage pour le concours pour l'attribution de prix et trophées, puis serviront à la dégustation qui est au programme du gala. Saumon, homards, cochon de lait, tourtières, tartes au citron sont déjà offerts et les gourmets commencent même à "en avoir l'eau à la bouche..."

NICOLET (R.L.) — La ville de Nicolet sera dotée, dès le printemps de 1969, d'un laboratoire agricole régional, à la suite des transformations que l'on apportera à l'école d'Agriculture, qui sera appelée à fermer ses portes, ayant été vendue au gouvernement provincial en même temps que le Séminaire de l'endroit.

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, qui est également député du comté, a fait part de cette nouvelle lors de sa visite récente dans la région.

Le futur laboratoire agricole régional sera appelé à desservir neuf comtés de la région, dont Nicolet, Yamaska, Drummond, Arthabaska, St-Maurice, Lavolette, Trois-Rivières, et Champlain.

Par suite de la fermeture de l'école d'Agriculture, le ministre a laissé entendre que l'école polyvalente Jean-Nicolet dispenserait l'option agricole.

Les négociations pour l'achat de l'école d'Agriculture de Nicolet seront finalisées prochainement avec la signature éventuelle du contrat de vente. Aucun montant n'a encore été dévoilé.

Une fois acquise par le gouvernement, l'institution subira des transformations majeures afin d'y recevoir l'équipement et les bureaux administratifs nécessaires à la bonne marche du laboratoire.

Le coût des travaux de transformations n'a pas été dévoilé mais on estime qu'il en coûtera plusieurs milliers de dollars pour doter l'institution des équipements adéquats.

Le futur laboratoire sera de plus doté de l'équipement ultramoderne afin de convenir aux besoins.

Services et personnel

Le laboratoire de Nicolet sera l'un des mieux équipés et des

mieux administrés de la province.

En effet, on y trouvera notamment une section animale, avec laboratoires d'analyse et de recherche, de même qu'une salle réservée aux autopsies.

Il sera également prévu d'une section de contrôle du lait, des sols et des différentes plantes, de même qu'une partie réservée à la prévention des cultures, où des spécialistes effectueront des recherches et des analyses sur les insecticides et les herbicides.

Quant au personnel qui sera affecté à ce laboratoire, il sera composé de chimistes, d'ingénieurs, d'agronomes, de vétérinaires, de pédologues et de spécialistes en protection des plantes.

Il sera complété au fur et à mesure que le laboratoire prendra de l'expansion.

Programme de \$8 millions

Ce projet fait partie d'un vaste programme organisé par le gouvernement depuis 1966 pour aider à améliorer l'agriculture à travers toute la province. Le gouvernement prévoit dépenser plus de huit millions de dollars.

Le ministre Vincent a laissé entendre, en terminant, que les cultivateurs de la région méritent plusieurs centaines de dollars chaque année, lorsque ce laboratoire sera à leur disposition.

En plus des laboratoires régionaux, la province comptera sur deux institutions provinciales, à Québec et à St-Hyacinthe. La province compte un coordonnateur pour chacune des douze régions administratives et celui de Nicolet est M. Donat Grégoire.

Le monde des jeunes sera aussi l'objet d'un atelier de travail et M. Marcelin Dallaire, f.c., en assurera la direction. M. Dallaire est de Drummondville.

Finalment, M. Gilles Métivier, de Victoriaville, dirigera l'atelier qui portera sur le dialogue entre prêtres et laïcs.

Le renouveau de l'influence de l'esprit chrétien dans la société, sera abordé dans un autre atelier que dirigera M. Frédéric Demontigny, de Nicolet, également.

Au collège St-Bernard de Drummondville

Mgr Martin présent à la rencontre des mouvements apostoliques

NICOLET (R.L.) — L'évêque du diocèse de Nicolet, Mgr Albertus Martin, qui est le grand responsable de la pastorale dans le diocèse, sera présent à la rencontre de tous les mouvements apostoliques, qui aura lieu, dimanche après-midi, le 24 novembre au collège St-Bernard, de Drummondville.

Le troisièmes atelier que présidera Mme Claudette Pinard, de Nicolet, portera sur la participation des laïcs dans les mouvements.

Le sujet de cette rencontre sera "La participation des laïcs au renouveau de l'Église". M. l'abbé Jean-Jacques Fortier, animateur diocésain de l'Action catholique, dirigera la réunion qui groupera environ 150 responsables de divers mouvements.

Tous ces gens qui sont à la pointe du renouveau dans le diocèse se serviront de la démarche habituelle de l'Action catholique, à savoir la méthode du VOIR, JUGER, AGIR. Le sujet de la participation des laïcs au renouveau de l'Église sera étudié sous six formes différentes dans six ateliers de travail.

Ateliers

Le premier atelier de travail, sous la direction de Mme Germain St-Pierre, de Victoriaville étudiera la participation des laïcs au renouveau dans la paroisse.

Le second atelier étudiera ce renouveau dans le diocèse et sera dirigé par M. Jean-Claude Blanchette, de Nicolet, ancien président national de la Jeunesse Rurale Catholique.

L'agrandissement n'est pas complété

L'inauguration de l'usine de filtration est retardée

NICOLET (R.L.) — Les autorisations de la ville de Nicolet ont été reportées à une date ultérieure l'inauguration de l'agrandissement de l'usine de filtration, étant donné que la finition de la bâtisse n'a pas encore été complétée.

L'ouverture de cette usine de filtration devrait avoir lieu, dimanche après-midi, le 24 novembre, en présence de plusieurs dignitaires.

Cet agrandissement de l'usine de filtration, située sur la rue Notre-Dame, à Nicolet, coûtera, une fois terminée, la somme de \$400.000.

Les travaux de construction, qui ont débuté en février dernier, avaient été confiés à la firme Roland Duval. Les travaux doivent se terminer incessamment.

Les plans et devis de la construction nouvelle ont été exécutés par Robert Malouin de Hamel, Malouin et Associés, ingénieurs-conseils.

Le R. P. Desmarais invité du Laïcat franciscain

NICOLET (R.L.) — Le R. Père Marcel-Marie Desmarais, dominicain, figure avantagusement connue par toute la province pour ses nombreuses causeries, sera le conférencier mercredi soir, le 27 novembre, à 8h. 30p.m., au théâtre Gala, de Nicolet.

Le venue de l'illustre conférencier a été rendue possible par le laïcat franciscain local, anciennement le Tiers-Ordre. La causerie du Père Desmarais s'intitule "Comme un poisson dans l'eau". Elle ne devrait pas manquer d'intéresser vivement toute la population de Nicolet et de la région.

L'hon. Loubier fournira des détails samedi

Rapport sur le projet d'un parc touristique dans les Iles de Sorel

SOREL (L.B.) — Le rapport sur le projet d'aménager un parc touristique dans les Iles de Sorel sera rendu public samedi après-midi, à Sorel, à l'occasion de la visite de l'hon. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

C'est à la demande du député de Richelieu, M. Maurice Martel, que le ministre provincial du Tourisme viendra au Château des Gouverneurs, samedi après-midi à deux heures, dans le but de présenter à la population du comté de Richelieu et à la population du Québec en général, le rapport des travaux effectués dans le but de déterminer le développement de ce potentiel de richesses naturelles qui se trouvent dans le comté de Richelieu, c'est-à-dire l'archipel de Sorel, qui comprend un ensemble d'au-delà de 100 îles.

Ces richesses naturelles, a souligné M. Martel, sont inexploitées depuis des générations. "Nous avons constaté la valeur extraordinaire de ces îles, a précisé M. Martel, nous avons rencontré les corps intermédiaires, nous avons élaboré des projets, nous avons également reçu, il y a à présent de deux ans, la visite de M. Loubier qui a été à même de constater par lui-même le potentiel touristique inexploité que nous possédons dans le comté de Richelieu."

Buts de l'étude

Dans la préparation du rapport qui sera présenté samedi, les experts ont dressé l'inventaire des ressources physiques et humaines des Iles de Sorel, dans la mesure où ces îles peuvent avoir une portée sur les besoins d'accueil, d'hébergement et de récréation, d'une clientèle

touristique qui pourrait être de plus en plus nombreuse.

Les experts se sont également attachés à décrire l'utilisation actuelle de l'archipel au point de vue touristique, et par le fait même, d'évaluer la demande probable dans l'hypothèse de l'aménagement d'un parc touristique.

A partir de ces données, les experts ont fait un inventaire du potentiel des Iles de Sorel en prévision du marché touristique envisagé. "Nous projetons avec ce travail l'aménagement d'un parc à vocation récréative populaire, qui mettra en valeur les attraits des Iles de Sorel", a déclaré M. Maurice Martel.

La dernière étape et non la moindre, a ajouté le député provincial de Richelieu, est celle de la planification. Il s'agit alors de prévoir les étapes et le coût de la réalisation du projet.

"C'est un projet très dispendieux qui coûtera plusieurs millions de dollars, a précisé M. Martel. Nous allons faire tout en notre pouvoir, avec la collaboration du gouvernement fédéral, de façon à développer ces îles graduellement, selon les possibilités économiques de la province de Québec."

Ce travail d'enquête pourra être réalisé par étape et "je crois, a dit M. Martel, que le ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier, sera en mesure de nous donner de plus amples renseignements sur son élaboration, à l'occasion de la visite qu'il fera dans notre région en fin de sa tournée."

Des représentants de toutes les villes et municipalités du comté de Richelieu, seront invités à participer à cette rencontre samedi après-midi au Château des Gouverneurs de Sorel.